

Réf: Dossier N° 018703

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Charpente Ivoire » en abrégé « CI »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 logements, grand-bloc,
escalier I, porte 116, Porte 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 13 août 2021, et enregistrés au CEPICI le vendredi 13 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Charpente Ivoire » en abrégé « CI »

Objet : CONSTRUCTION DE CHARPENTES ET CONSTRUCTION EN BOIS TRAVAUX DE MENUISERIE, VENTE DE MATERIELS DE QUINCAILLERIE DIVERS (DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES, LOCATION DE VOITURES, TRANSPORT DE MARCHANDISES.)

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 logements, grand-bloc, escalier I, porte 116, Porte 116

Dirigeant(s) : M KOUAME COMOIE PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03995 du 13/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21223/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

